

# Luc-sur-Mer. Les écoles élémentaire et maternelle Éric-Tabarly vont fusionner



Florence Laskar, adjointe aux affaires scolaires de Luc-sur-Mer, a fait part, mardi soir lors du conseil municipal, de la fusion des écoles élémentaire et maternelle Eric-Tabarly. Ouest-France

Lors du conseil municipal du mardi 21 mars 2023 à [Luc-sur-Mer \(Calvados\)](#), [Florence Laskar](#), adjointe aux affaires scolaires, a présenté aux élus le projet de fusion des écoles élémentaire et maternelle Éric-Tabarly proposé par l'inspection académique. La proposition a été adoptée.

Parmi les compétences essentielles, la ville de [Luc-sur-Mer](#) a la charge de la construction, de l'entretien et du fonctionnement des écoles publiques. Elle décide ainsi de la création et de l'implantation des écoles sur son territoire. « **De son côté, l'Éducation nationale, pour appliquer les programmes officiels d'enseignement dans les établissements scolaires, met en place des enseignants et une organisation administrative nécessaire au bon fonctionnement** », précise [Florence Laskar](#), adjointe en charge des affaires scolaires de la ville, [lors du conseil municipal de mardi 21 mars 2023](#).

« **L'inspection académique de l'Éducation nationale dans le [Calvados](#) nous a proposé [la fusion des écoles maternelle et élémentaire Éric-Tabarly](#). Ce projet de fusion inter-**

**vient à l'occasion du départ en retraite de la directrice de l'école maternelle », indique Philippe Chanu, maire.**

Un seul interlocuteur pour les familles

Dans l'hypothèse de cette fusion, le directeur actuel de l'école élémentaire Éric-Tabarly, assurera la direction. « **La fusion implique la suppression d'un poste de directeur. C'est pourquoi cette décision ne peut être prise que par le biais d'une étroite coopération entre l'inspection académique et la municipalité** », confie Florence Laskar.

Ce projet apporterait une plus grande cohérence sur le projet d'établissement. « **Le directeur serait membre de l'équipe éducative en assurant la coordination entre les enseignants et en animant l'équipe pédagogique** », avoue l'adjointe. Pour les familles, un seul directeur et un seul interlocuteur, « **une simplification administrative également** ».

Le groupe scolaire Éric-Tabarly serait composé de 51 élèves en maternelle et de 90 élèves en élémentaire, « **soit un effectif prévisionnel pour la rentrée 2023, de 141 élèves** », précise Florence Laskar.

La fusion administrative des écoles maternelle et élémentaire Éric Tabarly en une entité unique, mise en place dès la rentrée 2023-2024, est adoptée à l'unanimité par les élus.